

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE: AVANT LE CONTRAT

CHAPITRE 1: INTRODUCTION	3
CHAPITRE 2: LES SOURCES LÉGALES DU DROIT DE L'EMPLOI	9
Introduction	9
A. Les catégories de contrats:	10
1. Le contrat de travail est-il sujet à la juridiction fédérale ou provinciale?	10
2. L'emploi est-il dans le secteur privé? Est-il syndiqué?	24
3. L'emploi est-il dans le secteur public? Est-il syndiqué?	25
B. Code civil du Québec	35
C. Les lois reliées au contrat de travail	38
D. Jurisprudence	59
E. Doctrine	61
F. Les contrats sujets aux lois d'une autre province ou d'un autre pays	62
1. Droit international public québécois	62
2. Les normes d'ordre public obligatoires en droit international privé québécois	75
G. Acceptation d'un contrat de travail à l'étranger	78
H. Requêtes en irrecevabilité pour absence de fondement juridique	81
CHAPITRE 3: LA BONNE FOI	87
Introduction	87
A. Règle morale de la bonne foi	89
B. Le principe de la bonne foi	96
C. La portée de l'obligation de bonne foi en droit d'emploi et du travail	99

D. Les différents éléments de la bonne foi	102
1. Les parties contractantes	104
2. Le contexte.	109
E. Les pourparlers et les échanges avec ou sans avant-contrat.	111
1. Les échanges, pourparlers ou négociations précontractuels	115
2. Les échanges, pourparlers ou négociations précontractuels dans le cadre d'un avant-contrat.	117
3. Échanges impliquant un tiers	120
4. La fin des pourparlers.	122
F. L'obligation de bonne foi lors de la formation du contrat de travail	123
1. Agir avec honnêteté.	128
2. Loyauté	132
3. Renseignement	133
4. Coopération	140
5. Propositions contraires à la loi ou à l'ordre public	141
6. Cessation des négociations	146
G. Recours et dommages pour refus de négocier ou pour manquement de négocier de bonne foi.	147
H. Bonne foi dans l'exécution des obligations contractuelles	150
I. Bonne foi lors de l'extinction du contrat	157
CHAPITRE 4: LES CONDITIONS ESSENTIELLES	
À UN CONTRAT DE TRAVAIL.	165
A. La capacité de contracter	165
B. Le consentement	168
1. L'erreur	172
2. La crainte ou la violence.	173
3. La lésion.	175
4. L'erreur provoquée par le dol ou la fraude.	177
C. L'offre et l'acceptation.	187
D. La cause.	193
E. L'objet.	194
F. La forme	196
G. Les recours lorsque le consentement est vicié.	199
H. L'importance du comportement des parties.	204

CHAPITRE 5: LE CONTRAT DE TRAVAIL ET LES AUTRES CONTRATS DANS LE MILIEU DU TRAVAIL	211
Introduction	211
A. Les éléments pour constituer un contrat de travail	212
1. Doit travailler pour un autre (la prestation de travail) . . .	215
2. Recevoir une rémunération	216
3. Être subordonné	219
B. Le statut juridique du salarié	225
1. Un salarié doit personnellement faire le travail (<i>intuitu personæ</i>)	225
2. Le salarié peut-il être constitué en société par actions? . . .	226
3. Un actionnaire, un dirigeant et un administrateur peuvent-ils être des salariés?	229
4. Le salarié-cadre supérieur	236
C. Le statut juridique de l'employeur	237
D. Les autres contrats dans le milieu du travail	240
1. Contrat d'entreprise ou de service	240
2. Le contrat de mandat	249
3. Contrat de société en nom collectif	254
4. Société en commandite	259
5. Société en participation	260
6. Contrat innommé ou <i>sui generis</i>	264
E. L'employeur conjoint et la délégation du rôle de l'employeur	270
1. Le contrôle par une tierce partie	270
2. Les ententes d'affectation d'un salarié à un tiers	278
3. Des entreprises sous la même administration	281
CHAPITRE 6: LA COMPAGNIE EN TANT QU'EMPLOYEUR	285
Introduction	285
A. Les actionnaires	287
B. Entente entre actionnaires	288
C. Les administrateurs	291
D. Les dirigeants	296
E. Salarié, actionnaire ou dirigeant?	299
F. Règle de la régie interne	302

G. Le voile corporatif	306
H. Quelle compagnie est l'employeur?	308

DEUXIÈME PARTIE: PENDANT LE CONTRAT

CHAPITRE 7: OBLIGATION DE FOURNIR LE TRAVAIL . . .	315
A. Fournir le travail	315
B. Genre de travail	321
C. Autorité et responsabilités	327
D. Lieu de travail	334
E. Directives et assistance	343
F. Outils, matériaux, équipements et espace	347
G. Heures de travail et heures supplémentaires	350
H. Durée	357
1. Le contrat à durée indéterminée	358
2. Le contrat à durée déterminée	362
3. La période d'essai	368
4. Le contrat à durée déterminée – clause de renouvellement automatique	369
5. Le contrat à durée déterminée – renouvellement tacite . . .	372
I. Suspension, mise à pied et autres interruptions de travail . . .	375
1. Suspension administrative	376
2. Suspension disciplinaire	378
3. Suspension temporaire	379
CHAPITRE 8: OBLIGATION DE RÉMUNÉRER	381
Introduction	381
A. Salaire	392
B. Augmentation de salaire	395
C. Lieu du paiement	396
D. Paie de vacances, jours fériés et congés de maladie	398
E. Commissions	405
F. Avances	408
G. Boni	412
H. Régimes de retraite	415
I. Voiture de fonction ou allocation de voiture	419

CHAPITRE 9: LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'INTÉGRITÉ DU SALARIÉ	423
A. La santé et sécurité au travail	423
1. Le <i>Code civil du Québec</i>	423
2. La <i>Loi sur la santé et la sécurité du travail</i>	427
a. L'objet et le champ d'application de la L.S.S.T.	427
b. Droits et obligations de l'employeur	428
i. Obligation générale de sécurité	428
ii. Autres obligations de sécurité	431
3. Droits et obligations du salarié	431
a. Obligation générale de sécurité	431
b. Droits spécifiques	432
i. Droit de refus	432
ii. Retrait préventif	433
iii. Retrait préventif de la salariée enceinte ou qui allaite.	433
c. Obligations du salarié	433
d. Personne à son propre compte	434
B. Illustrations	434
1. Main-d'œuvre compétente	434
2. Équipement	435
3. Méthodes de travail	436
4. Formation, information et supervision	438
C. L'intégrité	439
D. Dignité	441
E. Vie privée	448
F. Les réseaux sociaux	456
G. Loyauté envers le salarié	464
CHAPITRE 10: EXÉCUTION DU TRAVAIL	467
Introduction	467
A. Présence au travail	468
1. Exécution personnelle du travail convenu	469
2. L'absentéisme	470
a. Absences et maladie	470
b. Absences pour autres motifs	481
3. L'abus de drogues et d'alcool	483

B. Compétence	486
C. Conduite	493
1. Attitude	493
2. Respect des directives	500
3. Directives contraires à un code de déontologie professionnelle	509
4. Conflit de personnalités	511
5. Relations intimes au travail	512
 CHAPITRE 11: LES OBLIGATIONS D'HONNÊTETÉ, DE LOYAUTÉ ET DE CONFIDENTIALITÉ	
A. L'honnêteté	519
B. La loyauté	524
1. La source de l'obligation de loyauté	524
2. La nature de l'obligation de loyauté	527
3. L'intensité de l'obligation de loyauté	528
4. Protection des intérêts et de la réputation de l'employeur	536
a. Les inventions et les brevets	541
b. Le droit d'auteur	544
5. Conflit d'intérêts	548
C. La confidentialité	555
D. La loyauté postcontractuelle	565
1. Sollicitation de clients ou de salariés de l'employeur	565
2. Durée	569
 CHAPITRE 12: LA LIBERTÉ DE CONTRACTER ET SES LIMITES	
Introduction	575
A. Les clauses de base du contrat de travail	584
1. Le préambule et les déclarations préliminaires	584
2. Les clauses habituelles	585
3. Les clauses relatives à la langue du contrat	585
4. Les clauses relatives aux déclarations nominatives	586
5. Les clauses relatives au choix des lois et de la juridiction en cas de conflit	586
6. Les clauses de révision	587
7. Les clauses d'opposabilité du contrat de travail	587

B. Les types de clauses au contrat de travail	588
1. La définition des fonctions	588
2. La période de probation ou d'essai	590
3. La rémunération	594
a. Les commissions	595
b. Le régime d'options d'achat d'actions (Stock Option Plan)	598
c. Les unités d'actions restreintes (UAR) (Restricted Share Units).	602
d. Régime d'achat d'actions	602
4. Les autres avantages	603
a. Les bonis	604
b. La participation dans l'actionnariat	607
c. Les avantages fiscaux ou autres	608
d. Les cotisations professionnelles	609
e. La rémunération différée	609
f. Les vacances	609
5. L'assurance salaire	610
6. La durée de l'emploi	610
7. Le lieu d'exécution du travail ou la clause de mobilité géographique	614
8. La clause de confidentialité	618
9. La clause de non-concurrence	621
a. Durée	626
b. Territoire	630
c. Nature des activités	634
d. Protection des intérêts légitimes de l'employeur	635
e. Vente d'entreprise et les contextes autres que ceux limités à la relation strictement employeur-salarié	638
10. La clause de non-sollicitation de clients	641
11. La clause de non-sollicitation des salariés	645
12. Les clauses pénales	646
13. Les clauses relatives à la formation	650
14. Les clauses relatives à l'avis de cessation d'emploi	651
15. Les clauses d'indemnité de séparation	651
16. Les clauses de préavis, de délai de congé ou d'indemnité de départ	656
17. Les clauses de paiement d'une indemnité tenant lieu d'un délai de congé	661
a. Le salarié doit mitiger ses dommages	662

b. Le salarié n'est pas obligé de mitiger ses dommages . . .	663
18. Les clauses de parachute doré (<i>golden parachutes</i>)	665
19. La clause et le contrat d'arbitrage	668
20. Clause traitant des dommages subis par l'employeur pour les manquements du salarié à ses obligations	673
21. Clause de quittance et le contrat de transaction	675
22. Clause de juridiction	675

TROISIÈME PARTIE: LA FIN DU CONTRAT

CHAPITRE 13: L'INTERPRÉTATION DU CONTRAT DE TRAVAIL	679
Introduction	679
A. Les règles d'interprétation	685
1. L'intention commune des parties	687
2. Tenir compte de la nature, des circonstances, de la conduite des parties, de l'interprétation donnée et des usages	692
a. La nature du contrat	693
b. Les circonstances dans lesquelles le contrat a été conclu.	694
c. L'interprétation que les parties ont donnée au contrat . . .	697
d. Les usages	700
3. Interprétation des clauses les unes après les autres.	702
4. Conférer à une clause un effet plutôt qu'aucun.	705
5. Donner un sens au terme qui convient le plus à la matière du contrat	707
6. Clause destinée à écarter tout doute sur l'application du contrat.	709
7. Les clauses comprennent seulement ce sur quoi les parties ont voulu mutuellement contracter	711
8. Dans le doute le contrat s'interprète en faveur de celui qui a contracté l'obligation.	712
9. De la force obligatoire et du contenu du contrat	715
a. D'après sa nature	717
b. Suivant les usages	718
c. L'équité	720
d. La loi	722
B. Les clauses particulières	724
1. Clause contre la loi ou l'ordre public	725

2. Clause externe.	729
3. Clause illisible ou incompréhensible	731
4. Contrat d'adhésion	734
5. Clause abusive.	739
6. Clause pénale	744
7. Clause de non-concurrence.	751

CHAPITRE 14: TERMINAISON DU CONTRAT

DE TRAVAIL	757
Introduction	757
A. Terminaison à la suite de la survenance d'un événement	759
1. L'expiration du terme	759
a. Contrat à durée déterminée.	759
b. Contrat à durée indéterminée	761
2. L'impossibilité d'exécution	762
a. La maladie	762
b. Les difficultés financières.	764
c. Force majeure (cas fortuit).	766
3. Le décès	768
B. Terminaison par le salarié	769
1. La démission	769
2. La démission déguisée	773
C. Le congédiement	776
1. Le congédiement pour motif sérieux	779
2. Le congédiement sans motif sérieux	795
a. Contrat à durée déterminée.	795
b. Contrat à durée indéterminée	799
3. Évaluation du délai de congé raisonnable	802
a. La nature du travail.	807
b. Position hiérarchique	808
c. Âge et sexe	811
d. Rémunération.	812
e. Nombre d'années de service auprès de l'employeur	814
f. Scolarité du salarié.	817
g. Difficultés financières de l'employeur	819
h. Incitations à quitter un emploi stable	821
i. Représentations de l'employeur à l'embauche	825
j. Conditions défavorables dans le domaine d'expertise du salarié	826

k. Autres éléments considérés	830
4. Protection du délai de congé en vertu des articles 2091 et 2092 C.c.Q.	833
5. Forme du préavis	836
D. Congédiement déguisé	838
1. Généralités	838
2. Critères pour la détermination d'un congédiement déguisé	845
3. Cas d'applications jurisprudentielles	849
a. Modification à la rémunération	850
b. Modification aux tâches	851
c. Modification aux responsabilités	851
d. Modification géographique	853
e. Comportement de l'employeur incompatible avec le maintien du lien d'emploi	854
f. Suspension du salarié	855

CHAPITRE 15: LES RECOURS FONDÉS SUR LE DÉFAUT DE L'UNE DES PARTIES DE REMPLIR

SES OBLIGATIONS	861
Introduction	861
A. Responsabilité contractuelle	863
B. Responsabilité civile	864
1. Le principe	864
2. L'employeur et sa responsabilité pour les fautes de son salarié lorsque celui-ci exécute ses fonctions	866
C. Preuve	867
D. Réintégration	868
E. Recours collectifs	871
F. Protection du salarié contre la saisie	876
G. Prescription	877
H. Obligation de minimiser les dommages	881
1. La nature de l'obligation	881
2. L'obligation d'accepter un emploi équivalent	882
3. Le droit de se lancer en affaires	888

CHAPITRE 16: DOMMAGES CONTRACTUELS

DU SALARIÉ	893
Introduction	893
A. Les chefs de dommages les plus fréquents	896
1. Salaire de base	897
2. Paie de vacances, jours fériés et congés sociaux	898
3. Commissions	899
4. Boni	903
5. Le régime de retraite	909
6. Bénéfices marginaux, montant global	919
7. Utilisation d'une automobile, d'un avion, d'un bateau ou d'un autre véhicule	920
B. Les autres chefs de dommages	921
1. Plan d'actions ou parts dans la compagnie	921
2. Plan d'option d'achat des actions	929
3. Boni incitatif à l'embauche	936
4. Unités d'actions restreintes	938
5. Plan de participation aux profits	941
6. Augmentation de salaire	944
7. Indemnité de départ (paie de séparation)	945
8. Compensation pour taux de fiscalité supérieurs dans différentes juridictions	948
9. Une promotion imminente	949
10. Prime d'éloignement	950
11. Coûts ou subvention pour habitation	950
12. Coûts de téléphone cellulaire et d'Internet	952
13. Compte de dépenses	953
14. Clubs privés	955
15. Plan de retraite supplémentaire pour dirigeants (SERP)	956
16. Contribution au régime enregistré d'épargne-retraite (REER) du salarié	957
17. Perte de qualification aux bénéfices d'assurance-emploi fédérale	957
18. Régime des rentes du Québec	957
19. Plan d'assurance globale non spécifié	958
20. Plan d'assurance-maladie, d'invalidité	960
21. Jours de maladie	962
22. Heures supplémentaires	963

23. Dépenses engagées pour trouver un autre emploi	964
24. Coûts de relocalisation	966
25. Congé de préretraite	968
26. Parachute doré	970
27. Rémunération différée	972
28. Dépenses pour vêtements	972
29. Prêt bancaire à la suite d'un congédiement	972
30. Pertinence des aspects fiscaux	973
31. Cotisations professionnelles	973
32. Subsidés à l'éducation et frais de scolarité	974
33. Clause prévoyant l'indemnité pour le délai de congé	975
34. Autres réclamations	979

CHAPITRE 17: DOMMAGES EXTRACTIONNELS

DU SALARIÉ	981
A. Fondement légal des dommages extracontractuels.	981
B. Limites du droit d'un salarié à réclamer des dommages extracontractuels en vertu de la <i>Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles</i> («LATMP»)	984
C. Dommages moraux accordés à un salarié à cause du comportement de son employeur	990
1. Dommages moraux lors de la cessation d'emploi	995
2. Dommages moraux postemploi.	999
D. Dommages accordés à un salarié à cause du comportement d'un représentant de son employeur	1013

CHAPITRE 18: AUTRES QUESTIONS CONCERNANT

LES DOMMAGES ET LES RECOURS DU SALARIÉ	1021
INTRODUCTION	1021
A. Autres montants pouvant être accordés	1021
1. Dommages punitifs (aussi appelés exemplaires).	1021
2. Frais de cour	1027
3. Frais d'avocat extrajudiciaires	1027
4. Les frais d'experts	1032
5. Honoraires spéciaux	1034
6. Intérêts sur dommages accordés	1037
7. Taux d'échange	1038
8. Exécution provisoire nonobstant appel	1040
9. L'ordonnance de sauvegarde.	1043

10. Offre de consignation	1044
B. Paiements reçus pendant le délai de congé	1045
1. Allocations de retraite	1045
2. Assurances en remplacement du revenu	1046
3. Revenus provenant d'un d'emploi	1050
4. Paiements reçus en vertu de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	1051
5. Paiements reçus en vertu de la <i>Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles</i>	1051
C. Recours statutaires	1053
1. <i>Charte des droits et libertés de la personne</i>	1054
2. <i>La Loi sur les normes du travail</i>	1056
3. <i>La Loi sur la santé et la sécurité du travail</i>	1060
4. <i>La Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles</i>	1060
5. <i>Le Code du travail</i>	1060
6. Demande de redressement en cas d'abus (Redressement en équité) en vertu de la <i>Loi canadienne sur les sociétés par actions</i> et de la <i>Loi sur les sociétés par actions</i>	1061
D. Fin de non-recevoir	1068
CHAPITRE 19: DOMMAGES ACCORDÉS À L'EMPLOYEUR LORSQU'IL Y A BRIS DE CONTRAT	1071
A. Invalidité du contrat de travail à cause de manquements du salarié à son obligation d'information	1071
B. Dommages causés par le manquement du salarié à ses obligations	1074
C. Dommages extracontractuels	1078
D. Profits mal acquis	1079
E. Recours par l'employeur pour salaire versé en trop au salarié	1080
F. Violation d'une clause pénale par le salarié	1082
G. Dommages pour manquement du salarié à donner un délai de congé	1083
1. Contrat à durée indéterminée	1084
2. Contrat à durée déterminée	1090

H. Recours extraordinaires	1092
1. Violation d'une clause de non-sollicitation.	1097
2. Ordonnance de sauvegarde.	1099
I. Dommages causés par une tierce partie qui s'ingère dans les relations contractuelles.	1100
CHAPITRE 20: LA CONTINUITÉ ET LA CESSATION DU CONTRAT DE TRAVAIL.	1105
Introduction	1105
A. Continuité de l'entreprise.	1105
B. Contrat de transaction (règlement à l'amiable)	1114
C. Faillite	1125
1. Responsabilité des administrateurs.	1125
2. Réclamation prouvable dans la faillite	1128
3. Le statut des créances des salariés dans les lois régissant la faillite, l'insolvabilité, les liquidations et les restructurations.	1128
4. La capacité d'intenter une action en tant que failli non libéré.	1130
D. Décès	1131
E. Force majeure	1133
F. Certificat donné par l'employeur au sujet du service du salarié.	1136
CHAPITRE 21: RÉFLEXIONS SUR LES CONTRATS ET LE MILIEU DU TRAVAIL.	1139
Introduction	1139
A. L'évolution et le contexte du contrat de travail.	1148
B. La complexité du système du droit de l'emploi	1163
C. Les conséquences de la protection juridique plus favorable du contrat de travail.	1174
D. Une vision	1181
BIBLIOGRAPHIE	1199
TABLE DE LA LÉGISLATION	1225
TABLE DE LA JURISPRUDENCE	1249
INDEX ANALYTIQUE	1347